

Annexe II

Composition actuelle de l'Organe international de contrôle des stupéfiants

Joseph Bediako Asare

Né en 1942. De nationalité ghanéenne. Consultant privé et psychiatre.

Académie de médecine de Cracovie (Pologne) (1965-1971); enseignement postuniversitaire dans les hôpitaux psychiatriques de Graylands et Swanbourne, à Perth (Australie) (1976-1977); Autorités sanitaires du Leicestershire (1977-1980). Interne en psychiatrie, Autorités sanitaires du West Berkshire et du South Oxford (1981-1982); Médecin-chef (psychiatrie), Services de santé ghanéens; Spécialiste responsable de l'Hôpital psychiatrique d'Accra; Président de la section ghanéenne du Collège ouest-africain des médecins; Vice-Président du Collège ouest-africain des médecins (2000-2004); Conseiller auprès du Ministère ghanéen de la santé (1984-2004); Membre de l'Organe ghanéen de contrôle des stupéfiants (1990-2004); Président de la Sous-Commission de la réduction de la demande de l'Organe ghanéen de contrôle des stupéfiants (1991-2004); Conférencier à temps partiel en psychiatrie, École de médecine de l'Université du Ghana (1991-2004). Membre du corps enseignant pour le programme de formation du Conseil international sur les problèmes de l'alcoolisme et des toxicomanies consacré à l'alcoolisme et la toxicomanie à Benin City (Nigéria) (1986 et 1987); Président de l'Association psychiatrique du Ghana (1999-2002). Membre du Collège royal des psychiatres (2008); Membre du Collège ouest-africain des psychiatres; Membre du Collège ghanéen des médecins et chirurgiens. Auteur de nombreuses publications, dont *Substance Abuse in Ghana*; *The Problem of Drug Abuse in Ghana: a Guide to Parents and Youth* (1989); *Alcohol Use, Sale and Production in Ghana: a Health Perspective* (1999); *Alcohol and Tobacco Abuse in Deheer* (1997); "Psychiatric co-morbidity of drug abuse", *Assessing Standards of Drug Abuse* (1993); "Baseline survey of the relationship between HIV and substance abuse in Ghana" (2004). Titulaire de la Médaille d'honneur (civile) de la République du Ghana (1997). A participé à de nombreuses réunions, dont: groupe consultatif chargé d'élaborer le manuel sur les normes

d'évaluation des soins aux toxicomanes (1990-1992); Forum mondial des ONG sur la réduction de la demande de drogues, Bangkok (1994); réunion d'experts du programme de lutte contre les drogues, Cleveland (États-Unis d'Amérique) (1995); Forum d'experts sur les drogues pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale, Cameroun (1995); réunion d'experts pour la région de l'Afrique de l'Ouest, Dakar (2003). Membre du réseau d'experts pour l'Afrique de l'Ouest (LENwest 2002-2004).

Membre de l'Organe international de contrôle des stupéfiants (depuis 2005). Membre du Comité permanent des évaluations (2006 et 2008). Président du Comité des questions administratives et financières (depuis 2007).

Sevil Atasoy

Née en 1949. De nationalité turque. Professeur de biochimie et de criminalistique, Université d'Istanbul (depuis 1988). Expert auprès de tribunaux civils et pénaux (depuis 1980). Présidente du Centre pour la prévention et la lutte contre la criminalité, Istanbul (depuis 2006). Présidente des Services internationaux de criminalistique, Istanbul (depuis 2003).

Licence en chimie (1972), maîtrise en biochimie (1976) et doctorat en biochimie (1979), Université d'Istanbul. Boursière du programme Hubert H. Humphrey, United States Information Agency (1995-1996); Boursière du programme allemand d'échanges universitaires (1976, 1978 et 1994); Boursière de l'Organisation européenne de biologie moléculaire (1985); Boursière de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (1978). Directrice de l'Institut de criminalistique de l'Université d'Istanbul (1988-2005); Directrice du Département stupéfiants et toxicologie du Ministère turc de la justice (1980-1993); Présidente du Département de sciences fondamentales pour la criminalistique de l'Université d'Istanbul (1983-1987); Professeur de biochimie, Faculté de médecine Cerrahpasa de l'Université d'Istanbul (1988-2005); Chercheur invité à la Faculté de santé publique

de l'Université de Californie, Berkeley, et au Centre de recherche sur l'abus de drogues de l'Université de Californie, Los Angeles; Département de génétique de l'Université de Stanford; Département de génétique de l'Université Emory; Institut de criminalistique de Californie; Federal Bureau of Investigation, Virginie; Laboratoires de criminalistique des services du Shérif de Los Angeles; Police criminelle fédérale (BKA), Wiesbaden (Allemagne); Présidente du Colloque régional de criminalistique (2000); et Présidente de la troisième Académie européenne de police scientifique (2003). Membre du Groupe d'experts sur les problèmes techniques rencontrés par les spécialistes de la lutte contre les drogues, Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD) et Office of National Drug Control Policy des États-Unis d'Amérique (2003 et 2004); Membre du groupe de spécialistes de la réduction des risques liés à l'abus de substances par d'autres voies que l'injection, Groupe Pompidou du Conseil de l'Europe (2002); Membre du Réseau méditerranéen du Groupe Pompidou (2001). Membre de la délégation turque à la Commission des stupéfiants (2001 et 2002). Fondatrice et Directrice de la revue turque de médecine légale (1982-1993). Membre du conseil scientifique de *International Criminal Justice Review*, la revue turque sur les dépendances, la revue turque de criminalistique et la revue croate de médecine légale. Fondatrice et Présidente de la Société turque de criminalistique; Membre honoraire de l'Académie méditerranéenne de criminalistique. Membre des associations suivantes: International Society of Forensic Toxicology; Indo-Pacific Association of Law, Medicine and Science; International Association of Forensic Toxicologists; American Academy of Forensic Sciences; American Society of Crime Laboratory Directors; Forensic Science Society du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord; et American Society of Criminology. A participé à des projets sur des questions relatives aux drogues illicites, dont: établissement d'une carte de la criminalité liée aux drogues pour le Ministère de l'intérieur (1998-2000); étude globale des marchés de la drogue illicite, Istanbul (Turquie), pour l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice (2000-2001); évaluation nationale de la nature et de l'ampleur des problèmes de drogues en Turquie, pour l'ONUDD (2002-2003); Projet européen d'enquête en milieu scolaire sur l'alcool et d'autres drogues (2002-2003); modélisation du marché mondial

de l'héroïne pour le RAND Drug Policy Research Center et l'Institut Max Planck (2003). Auteur de plus de 130 articles scientifiques, portant notamment sur le dépistage des drogues, la chimie des drogues, les marchés de la drogue, la criminalité liée à la drogue ou induite par la drogue, la prévention de l'abus de drogues, la toxicologie clinique et médico-légale, les investigations sur la scène du crime et l'analyse de l'acide désoxyribonucléique (ADN).

Membre de l'Organe international de contrôle des stupéfiants (depuis 2005). Membre du Comité des questions financières et administratives (2006). Présidente (2006) et membre (2007) du Comité permanent des évaluations. Deuxième Vice-Présidente de l'Organe (2006). Rapporteur (2007) et première Vice-Présidente de l'Organe (2008).

Tatyana Borisovna Dmitrieva

Née en 1951. De nationalité russe. Directrice du Centre de recherche d'État en psychiatrie sociale et légale V. P. Serbsky (depuis 1998). Expert psychiatre en chef, Ministère de la santé et du développement social de la Fédération de Russie (depuis 2005). Membre du Conseil d'administration de la Fondation, Institut du développement moderne (depuis 2008).

Diplômée de l'Institut de médecine d'État Ivanovskii (1975), maîtrise en sciences (1981) et doctorat en sciences médicales (1990); professeur de médecine (depuis 1993). Chef du Département de psychiatrie (1986-1989), Directrice adjointe chargée de la recherche (1989-1990) et Directrice (1990-1996) du Centre de recherche d'État en psychiatrie sociale et légale V. P. Serbsky. Ministre de la santé de la Fédération de Russie (1996-1998). Présidente de la Commission de la protection sanitaire du Conseil de sécurité russe (1996-2000). Présidente du Conseil d'administration de Public Charitable Foundation Health (depuis 1997). Membre du Présidium de l'Académie russe des sciences médicales (depuis 2001); Vice-Présidente de la Société russe des psychiatres (depuis 1995); Vice-Présidente de l'Association mondiale de psychiatrie sociale; Membre correspondant de l'Académie russe des sciences médicales (depuis 1997); Membre de l'Académie russe des sciences médicales (depuis 1999). Auteur de plus de 350 ouvrages scientifiques, titulaire de cinq certificats d'auteur pour des inventions et auteur de

trois ouvrages sur le traitement de la toxicomanie, dont un sur la pratique psychiatrique générale et légale (Abus de substances psychoactives) (2000) et un autre sur les aspects clinique et juridique de l'abus de substances psychoactives (2003). Rédactrice en chef de la revue russe de psychiatrie et d'une publication consacrée à la recherche clinique sur les médicaments en Russie. Membre du comité de rédaction de plusieurs revues médicales russes et étrangères, dont la revue russe sur la toxicodépendance, l'*International Medical Journal* et la revue sibérienne de psychiatrie et toxicodépendance. Ordre des services rendus au pays, quatrième classe (2001) et troisième classe (2006); Ordre d'honneur (1995). A participé et a présenté des exposés sur la psychiatrie et le traitement de la toxicomanie à divers conférences et congrès nationaux et internationaux, notamment à ceux organisés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Union européenne, le Conseil de l'Europe, le Congrès mondial de psychiatrie et l'Association mondiale de psychiatrie.

Membre de l'Organe international de contrôle des stupéfiants (depuis 2005). Rapporteur de l'Organe (2006). Membre (2006) et Présidente (2007) du Comité permanent des évaluations. Deuxième Vice-Présidente (2007) de l'Organe.

Philip Onagwele Emafo

Né en 1936. De nationalité nigériane.

Chargé de cours en biochimie, Université d'Ibadan (1969-1971). Chargé de cours et maître de conférences en microbiologie et biochimie pharmaceutiques, Université de Bénin (Nigéria) (1971-1977). Pharmacien-chef et Directeur des services pharmaceutiques, Ministère fédéral de la santé du Nigéria (1977-1988). Président de l'ordre des pharmaciens du Nigéria (1977-1988). Membre du Tableau d'experts sur la pharmacopée internationale et les préparations pharmaceutiques de l'OMS (1979-2003). Rapporteur général de la Conférence internationale sur l'abus et le trafic illicite des drogues, Vienne (1987). Président de la dixième session extraordinaire de la Commission des stupéfiants (1988). Membre du groupe d'experts chargés par le Secrétaire général d'examiner le dispositif de lutte contre l'abus des drogues de l'ONU (1990). Membre du Comité OMS d'experts de la pharmacodépendance

(1992, 1994 et 1998). Consultant auprès du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues (1993-1995). Membre du groupe consultatif intergouvernemental spécial d'experts créé par la Commission des stupéfiants pour évaluer les atouts et les carences de la lutte mondiale contre la drogue (1994). Membre du groupe d'experts convoqué par le Secrétaire général en application de la résolution 1997/37 du Conseil économique et social pour examiner le mécanisme des Nations Unies en matière de contrôle des drogues (1997-1998). Membre du Groupe consultatif de l'Organe international de contrôle des stupéfiants chargé d'examiner les substances devant être contrôlées conformément à l'article 12 de la Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes de 1988 (1998-1999). Consultant auprès de l'Organisation de l'unité africaine, Addis-Abeba (1998-1999).

Membre de l'Organe international de contrôle des stupéfiants (depuis 2000). Membre du Comité permanent des évaluations (2000-2004). Rapporteur de l'Organe (2001). Premier Vice-Président de l'Organe (2005). Président de l'Organe (2002, 2003, 2006 et 2007).

Hamid Ghodse

Né en 1938. De nationalité iranienne. Professeur de psychiatrie et de politique internationale en matière de drogues à l'Université de Londres (depuis 1987). Directeur du Centre international pour la politique en matière de drogues de l'École de médecine St-George, Université de Londres (depuis 2003); Directeur médical du Comité consultatif des Clinical Excellence Awards, Angleterre et Écosse (2006); Président des Centres collaborateurs européens pour les études sur la toxicomanie (depuis 1992); Administrateur externe de l'Agence nationale de sécurité des patients du Royaume-Uni (depuis 2001); Responsable des diplômes de haut niveau en psychiatrie à l'Université de Londres (depuis 2003).

Docteur en médecine, République islamique d'Iran (1965); diplôme de médecine psychologique, Royaume-Uni (1974); docteur (Ph. D.), Université de Londres (1976); et docteur ès sciences, Université de Londres (2002). Membre du Collège royal de psychiatrie (Royaume-Uni) (1985); Membre du

Collège royal de médecine, Londres (1992); Membre du Collège royal de médecine d'Édimbourg (1997); Membre de la Faculté de médecine de santé publique (Royaume-Uni) (1997). Membre de l'Académie d'enseignement supérieur du Royaume-Uni (2005); Membre honoraire du Collège royal de psychiatrie (2006). Membre honoraire de l'Association mondiale de psychiatrie (2008). Membre du Tableau d'experts en matière de pharmacodépendance et d'alcoolisme de l'OMS (depuis 1979); Conseiller au Joint Formulary Committee du British National Formulary (depuis 1984); Psychiatre consultant honoraire des hôpitaux universitaires St-George et Springfield, Londres (depuis 1978); Consultant honoraire en santé publique auprès du Wandsworth Primary Care Trust (depuis 1997); Psychiatre consultant, Hôpital universitaire et École de médecine St-Thomas, Londres (1978-1987). Membre, rapporteur, président et animateur de divers comités d'experts, groupes d'étude et autres groupes de travail de l'OMS et de la Communauté européenne sur la pharmacodépendance et l'alcoolisme; Professeur invité au titre de la Fondation M. S. McLeod, Australie-Méridionale (1990); Professeur honoraire de l'Université de Beijing (depuis 1997). Auteur ou rédacteur de plus de 300 ouvrages et articles scientifiques sur les toxicomanies et les problèmes liés à la drogue, dont *The Misuse of Psychotropic Drugs*, Londres (1981); *Psychoactive Drugs and Health Problems*, Helsinki (1987); *Psychoactive Drugs: Improving Prescribing Practices*, Genève (1988); *Substance Abuse and Dependence*, Guildford (1990); *Drug Misuse and Dependence: the British and Dutch Response*, Lancashire (Royaume-Uni) (1990); *Misuse of Drugs* (3^e éd.), Londres (1997); *Drugs and Addictive Behaviour: a Guide to Treatment* (3^e éd.), Cambridge (2002); *Young People and Substance Misuse*, Londres (2004); *Addiction at Workplace*, Aldershot (2005); *International Drug Control into the 21st Century*, Aldershot (2008). Rédacteur en chef, *International Psychiatry*; Rédacteur en chef honoraire, *Chinese Journal of Drug Dependence*; Membre du comité de rédaction, *International Journal of Social Psychiatry*; Membre du comité de rédaction, *Asian Journal of Psychiatry*. Animateur de groupes d'experts de l'OMS sur l'enseignement médical (1986), l'enseignement pharmaceutique (1987), la formation du personnel infirmier (1989) et la prescription rationnelle de substances psychoactives. Président de l'Association britannique des professeurs de psychiatrie (depuis 1991); Président de l'Association européenne des

professeurs de psychiatrie; Directeur du Programme national sur la mortalité due à l'abus de substances (depuis 1997); Membre de l'Association internationale d'épidémiologie (depuis 1998).

Membre de l'Organe international de contrôle des stupéfiants (depuis 1992). Membre du Comité permanent des évaluations (1992). Président de l'Organe (1993, 1994, 1997, 1998, 2000, 2001, 2004, 2005 et 2008).

Carola Lander

Née en 1941. De nationalité allemande.

Pharmacienne, doctorat ès sciences naturelles, Spécialiste diplômée en santé publique (Ordre des pharmaciens). Responsable du Bureau fédéral de l'opium, agence allemande compétente en vertu de l'article 17 de la Convention unique sur les stupéfiants de 1961 et de l'article 6 de la Convention de 1971 sur les substances psychotropes. Présidente du Groupe fédéral d'experts sur les stupéfiants (1992-2006). Assistante de recherche et Professeur assistant, Université de Berlin (1970-1979); Responsable du contrôle de la qualité pharmaceutique des médicaments à base de plantes médicinales, Institut fédéral des médicaments et appareils médicaux de Berlin (1979-1990); Chef du Département de contrôle des fabricants de stupéfiants, Bureau fédéral allemand de l'opium (1990-1992). Membre de la délégation allemande auprès de la Commission des stupéfiants (1990-2006). Maître de conférences en réglementation des drogues, Université de Bonn (2003-2005). Titulaire d'un certificat de mérite délivré par la Drug Enforcement Administration des États-Unis pour contribution remarquable à la lutte contre le trafic de drogues et titulaire d'un certificat de mérite délivré par l'ex-République yougoslave de Macédoine.

Membre de l'Organe international de contrôle des stupéfiants (depuis 2007). Membre du Comité permanent des évaluations (2007). Vice-Présidente du Comité permanent des évaluations (2008).

Melvyn Levitsky

Né en 1938. De nationalité américaine. Ancien ambassadeur (à la retraite) du Service diplomatique des États-Unis. Professeur de politiques et pratiques

internationales et maître de conférences, International Policy Center, Gerald R. Ford School of Public Policy, Université du Michigan (depuis 2006). Professeur associé au Centre d'études des mondes russe et est-européen et Conseiller au Centre Weiser pour les démocraties émergentes, Université du Michigan.

Diplomate au service des États-Unis pendant 35 ans: Ambassadeur des États-Unis auprès du Brésil (1994-1998); Secrétaire d'État adjoint pour les questions internationales de stupéfiants (1989-1993); Secrétaire exécutif et Assistant spécial du Secrétaire du Département d'État des États-Unis (1987-1989); Ambassadeur des États-Unis auprès de la Bulgarie (1984-1987); Directeur adjoint de la Voix de l'Amérique (1983-1984); Vice-Secrétaire d'État adjoint pour les droits de l'homme et les affaires humanitaires, Département d'État des États-Unis (1982-1983); Fonctionnaire chargé des relations bilatérales, Bureau des affaires de l'Union soviétique (1975-1978); Fonctionnaire chargé des questions politiques à l'Ambassade des États-Unis à Moscou (1973-1975); Consul des États-Unis à Francfort (Allemagne) (1963-1965) et à Belem (Brésil) (1965-1967). Professeur de relations internationales et d'administration publique, Maxwell School of Citizenship and Public Affairs, Université de Syracuse (1998-2006). Titulaire de diverses distinctions honorifiques du Département d'État des États-Unis (Meritorious and Superior Honor Awards, Presidential Meritorious Service Awards et Distinguished Service Award du Secrétaire d'État des États-Unis). Membre du Washington Institute of Foreign Affairs, de l'American Academy of Diplomacy et de l'American Foreign Service Association. Membre du Conseil consultatif de la Drug Free America Foundation. Membre de l'Institute on Global Drug Policy. Membre du Conseil du Global Panel de la Prague Society. Membre du Groupe de travail public-privé sur la vente via l'Internet de substances placées sous contrôle (Faculté de droit de l'Université Harvard). Maître de conférences au Daniel Patrick Moynihan Institute of Global Affairs de la Maxwell School of Citizenship and Public Affairs, Université de Syracuse. Membre du Substance Abuse Research Center de l'Université du Michigan. Inscrit dans le *Who's Who in American Politics*, *Who's Who in American Government* et *Who's Who in American Education*.

Membre de l'Organe international de contrôle des stupéfiants (depuis 2003). Président du Comité des

questions financières et administratives (2004). Président du Groupe de travail sur les stratégies et priorités (2005).

Maria Elena Medina-Mora

Née en 1953. De nationalité mexicaine. Directrice de l'Institut national de psychiatrie, Mexico (depuis 2008). Membre du Réseau national de chercheurs (depuis 1984). Membre du Colegio Nacional (depuis 2006).

Titulaire d'une licence en psychologie (obtenue avec mention en 1976) et d'une maîtrise en psychologie clinique (obtenue avec mention en 1979), Université ibéro-américaine (Mexique); Titulaire d'un doctorat en psychologie sociale de l'Université nationale autonome du Mexique (1992). Membre du Conseil d'administration de l'Université nationale autonome du Mexique (depuis 2003). Membre du Comité OMS d'experts de la pharmacodépendance (depuis 1986). Collaboratrice de recherche au projet de l'Organisation mondiale de la santé sur une meilleure comparabilité des études sur l'usage des drogues (1976-1980). Chercheur auprès de l'OMS, de l'Organisation internationale du Travail, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), de la Fondation de la recherche sur la toxicomanie, Toronto (Canada), de l'Alcohol Research Group, Californie (États-Unis), ainsi que du National Institute on Alcohol Abuse and Alcoholism et du National Institute on Drug Abuse of the National Institute of Health (États-Unis). A collaboré avec l'Organisation des Nations Unies au sein du groupe de travail de l'organe international de surveillance des drogues à l'élaboration du document du consensus de Lisbonne concernant les rapports sur les drogues (2000) et avec le groupe de travail qui a établi le projet de Déclaration sur les principes fondamentaux de la réduction de la demande de drogues (1997). Membre du Comité consultatif scientifique de la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (CICAD) (2004). Membre de l'Académie nationale des sciences (depuis 1992), de l'Association nationale des psychologues du Mexique (depuis 1991) et de l'Académie nationale de médecine (depuis 1994). Membre du Conseil d'administration de l'Institut national de santé publique (1997-2005) et de l'Institut national de neurologie et de neurochirurgie (2006-2008). Professeur de premier et deuxième cycle

universitaire et directrice de 67 mémoires de licence et de maîtrise, et thèses de doctorat (depuis 1976). Membre du comité de rédaction de *Revista de Psicología Social y Personalidad*, *Salud Mental*, *Revista Mexicana de Psicología* et *Salud Pública de México*, *Public Psychiatry*, *Addictions*, *Hispanic Journal of Behavioral Sciences*, *Addiction Disorders and Their Treatment* et *Revista Brasileira de Psiquiatria*. Titulaire de la distinction nationale de santé publique "Gerardo Varela" pour ses travaux de recherche remarquables (1986); du prix national de psychologie, décerné par l'Association nationale des psychologues (1991); du prix national de psychiatrie décerné par la Fondation Camelo (1993). Reconnue comme professionnelle de la santé éminente par la Société mexicaine de géographie et de statistique (2002) et comme membre honoraire par la Société mexicaine de psychologie (2006) et l'Association mexicaine de psychiatrie (2007). Titulaire de la distinction de femme de l'année (2006). Auteur de plus de 160 travaux de recherche publiés dans des revues, et dans environ 200 chapitres de livres et de quatre ouvrages.

Membre de l'Organe international de contrôle des stupéfiants (2000-2004 et 2007). Membre du Comité permanent des évaluations (2000-2004 et 2007). Présidente du Comité permanent des évaluations (2004). Deuxième Vice-Présidente (2003) de l'Organe et Rapporteur (2002 et 2008).

Sri Suryawati

Née en 1955. De nationalité indonésienne. Directrice du Centre de pharmacologie clinique et d'études des politiques des médicaments de l'Université Gadjah Mada. Coordinatrice du Programme d'études supérieures sur les politiques et la gestion des médicaments de l'Université Gadjah Mada. Chargée de cours en pharmacologie et pharmacologie clinique (depuis 1980); Direction de plus de 110 thèses et travaux de recherche du troisième cycle dans les domaines des politiques et de l'usage rationnel des médicaments, de la pharmacocinétique clinique et de la gestion des médicaments.

Pharmacienne (1979); Spécialiste en pharmacologie (1985); Doctorat en pharmacocinétique clinique (1994). Chef du Département de pharmacologie clinique de la Faculté de médecine de

l'Université Gadjah Mada (Indonésie) (1999-2006). Membre du Groupe d'experts de l'OMS sur les politiques et la gestion pharmaceutiques. Membre du Conseil d'administration du Réseau international pour l'usage rationnel des médicaments (INRUD), du Comité OMS d'experts de la sélection et de l'utilisation des médicaments essentiels (2002, 2003, 2005 et 2007). Membre du Comité OMS d'experts de la pharmacodépendance (2002 et 2006), Membre de l'équipe du Projet du Millénaire de l'ONU sur le VIH/sida, la tuberculose, le paludisme et l'accès aux médicaments essentiels (Équipe 5) (2001-2005). Consultante pour les programmes relatifs aux médicaments essentiels et la promotion de l'usage rationnel des médicaments au Bangladesh (2006-2007), au Cambodge (2001-2008), en Chine (2006-2008), en République démocratique populaire lao (2001-2003), en Mongolie (2006-2008) et aux Philippines (2006-2007). Consultante pour la politique et l'évaluation des médicaments au Cambodge (2003, 2005 et 2007), en Chine (2003), en Indonésie (2005-2006) et au Viet Nam (2003). Coordinatrice de divers cours de formation internationaux sur les politiques des médicaments et la promotion de l'usage rationnel des médicaments, notamment: cours de l'OMS et de l'INRUD sur la promotion de l'usage rationnel des médicaments (1994-2007); cours de formation sur les comités pharmaceutiques et thérapeutiques des hôpitaux (2001-2007); et cours internationaux sur les politiques des médicaments dans les pays en développement (2002-2003).

Membre de l'Organe international de contrôle des stupéfiants (depuis 2007). Membre du Comité permanent des évaluations (2008).

Camilo Uribe Granja

Né en 1963. De nationalité colombienne. Directeur médical de l'hôpital de San Martin (Département du Meta); Toxicologue dans les cliniques de Marly et de Palermo; Directeur général de la Nouvelle Clinique Fray Bartolomé de la Casas; Consultant auprès du Conseil national des drogues. Nombreux postes d'enseignement universitaire de la toxicologie médico-légale et clinique. Directeur général de l'Unité intégrale de toxicologie (UNITOX) de l'hôpital universitaire Saint-Joseph pour enfants (depuis 2008). Membre de la commission de santé

publique (depuis 2006), Membre de la Commission de la santé mentale (depuis 2007) et Président de la Commission sur l'abus de drogues (depuis 2008), Académie nationale de médecine.

Membre de l'Organe international de contrôle des stupéfiants (depuis 2005). Membre du Comité des questions financières et administratives (depuis 2007). Vice-Président (2006 et 2007), deuxième Vice-Président (2008) et Président (2008) du Comité permanent des évaluations.

Brian Watters

Né en 1935. De nationalité australienne. Président de l'Australian National Council on Drugs (2005).

Diplôme de lettres, spécialisation en sociologie médicale, Université de Newcastle (Australie); Formation au soutien psychologique des toxicomanes, Université de Newcastle; Aumônier-psychiatre qualifié. Officier de l'Armée du Salut (1975-2008), ayant notamment dirigé le programme de traitement des dépendances mis en place par l'Armée du Salut dans l'est de l'Australie; Consultant et porte-parole auprès des médias sur les questions de dépendance; Conseiller auprès des services VIH/sida de l'Armée du Salut dans l'est de l'Australie; Président du Réseau des organismes chargés du contrôle de l'alcool et des drogues en Nouvelle-Galles du Sud; Membre du Conseil consultatif des drogues auprès du Ministre de la santé de Nouvelle-Galles du Sud. Parrain de "Drug Arm, Australia"; Membre du Conseil de "Drug Free Australia"; Membre du Conseil directeur de la Coalition internationale contre l'abus de substances psychoactives et la pharmacodépendance. Membre de plusieurs comités gouvernementaux australiens, dont le groupe consultatif d'experts sur la naltrexone à libération prolongée, les groupes de référence mis en place au niveau fédéral et dans chacun des États par le Conseil des gouvernements australiens dans le cadre du programme de réorientation des délinquants, et le groupe de référence national pour la subvention d'organisations non gouvernementales offrant des services de traitement aux toxicomanes dans le cadre de la campagne "Tough on Drugs". Collabore fréquemment à des journaux, magazines et revues australiens, notamment à la revue du Centre national de recherche sur la drogue et l'alcool; a participé à

plusieurs publications, dont *Drug Dilemma: a Way Forward*, et le chapitre intitulé "Prevention, demand reduction and treatment: a way forward for Australia" dans *Heroin Crisis* (1999). Officier de l'ordre d'Australie (2003) pour son éminente contribution à la définition de politiques de lutte contre les drogues et à la prise en charge des toxicomanes. Principal orateur lors de conférences nationales et internationales, dont le Conseil international sur les problèmes de l'alcoolisme et des toxicomanies, Vienne; la Conférence des villes européennes contre la drogue, à Stockholm; la Conférence australienne sur la stratégie de lutte contre les drogues, Adélaïde (Australie); la Coalition internationale contre l'abus de substances psychoactives et la pharmacodépendance, Madrid. A participé à la Commission des stupéfiants (2003). Orateur à la Conférence nationale sur le détournement de produits chimiques, Darwin (Australie) (2005).

Membre de l'Organe international de contrôle des stupéfiants (depuis 2005). Premier Vice-Président de l'Organe (2007). Membre du Comité permanent des évaluations (2006 et 2008).

Raymond Yans

Né en 1948. De nationalité belge.

Diplôme de philologie germanique et de philosophie (1972). Service diplomatique belge: Attaché, Jakarta (1978-1981); Maire adjoint de Liège (1982-1989); Consul, Tokyo (1989-1994); Consul, Chargé d'affaires, Luxembourg (1999-2003); Chef du Service des stupéfiants du Ministère des affaires étrangères (1995-1999 et 2003-2007); Président du Groupe de Dublin (2002-2006); Président du Groupe de travail de l'Union européenne sur la coopération dans les politiques en matière de drogues pendant la présidence belge de l'Union européenne; Chargé de la coordination nationale du processus de ratification et d'application de la Convention de 1971 sur les substances psychotropes et de la Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes de 1988 (1995-1998); Chargé d'assurer la liaison entre le Service diplomatique et la Police nationale pour les officiers de liaison en matière de drogues en poste dans les ambassades belges (2003-2005); Participation, dans le cadre de l'Action commune relative aux nouvelles drogues de synthèse, au lancement d'un système

d'alerte rapide pour prévenir les gouvernements de l'apparition de nouvelles drogues de synthèse (1999); A contribué à l'élaboration d'un mécanisme de coopération en matière de drogues entre l'Union européenne, l'Amérique latine et les Caraïbes (1997-1999). Auteur de nombreux articles, notamment "L'avenir du Groupe de Dublin" (2004) et "La politique commune de l'Union européenne en matière de drogues" (2005). Membre de la délégation belge auprès de la Commission des stupéfiants (1995-2007); Participation à ce titre à toutes les sessions préparatoires (sur les stimulants de type amphétamine, les précurseurs, la coopération judiciaire, le blanchiment d'argent, la réduction de la demande de drogues et le développement alternatif) de la vingtième session extraordinaire de l'Assemblée générale; représentant de la Belgique lors des réunions des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Europe (1995-2005); Conférence sur le contrôle des substances psychotropes en Europe organisée par l'Organe international de contrôle des stupéfiants, Strasbourg (1995 et 1998); Conférence internationale sur le thème de la dépendance et de l'interdépendance en matière de drogues, Conseil de l'Europe, Lisbonne (1996); Séminaire de l'Union européenne sur les pratiques optimales des autorités de police en matière de lutte contre le trafic de drogues, Helsinki (1999); Conférences communes Union européenne/Communauté de développement de l'Afrique australe sur la coopération dans le domaine du contrôle des drogues, Mmabatho (Afrique du Sud) (1995) et Gabarone (Botswana) (1998); "La vision européenne des politiques en matière de drogues", Oslo (2005); Tables rondes Office des Nations Unies contre la drogue et le crime/Pacte de Paris, Bruxelles (2003), Téhéran et Istanbul (2005); Réunions du Groupe de réflexion sur les politiques du Pacte de Paris, Rome (2003) et Vienne (2005); Réunions du dialogue de haut niveau sur les drogues entre la Communauté andine et l'Union européenne, sur les accords bilatéraux sur les précurseurs entre l'Union européenne et la Communauté andine et sur le mécanisme de coordination et de coopération Union européenne/Amérique latine et Caraïbes, Lima (2005) et Vienne (2006).

Membre de l'Organe international de contrôle des stupéfiants (depuis 2007). Membre du Comité permanent des évaluations (depuis 2007). Membre du

Comité des questions financières et administratives (depuis 2007).

Yu Xin

Né en 1965. De nationalité chinoise. Professeur de psychiatrie clinique à l'Institut de santé mentale de l'Université de Beijing (depuis 2004). Psychiatre agréé de l'Association médicale chinoise (depuis 1988). Président de l'Association des psychiatres chinois (depuis 2005). Président du Comité d'agrément des psychiatres du Ministère chinois de la santé; Vice-Président de la Société chinoise de psychiatrie (depuis 2006); Vice-Président de l'Association de gestion des hôpitaux psychiatriques (depuis 2007); Vice-Président de l'association Alzheimer, Chine (depuis 2002).

Licence en médecine, Université de médecine de Beijing (1988); Titulaire d'une bourse de recherche en psychiatrie, Université de Melbourne (Australie) (1996-1997) et d'une bourse de recherche sur la toxicomanie, Université Johns Hopkins (1998-1999); Docteur en médecine, Université de Beijing (2000); Maître de recherche en médecine sociale, Université de Harvard (2003). Interne en psychiatrie (1988-1993) et psychiatre (1993-1998), Institut de santé mentale, Université de médecine de Beijing; Chef, professeur auxiliaire de psychiatrie, gérontopsychiatre, Département de gérontopsychiatrie, Institut de santé mentale de l'Université de Beijing (1999-2001); Directeur adjoint (2000-2001) et Directeur exécutif (2001-2004) de l'Institut de santé mentale de l'Université de Beijing. Auteur et coauteur de nombreux ouvrages sur divers thèmes en psychiatrie, notamment: la psychopharmacologie, le dépistage précoce de la schizophrénie, la santé mentale, le VIH/sida et la toxicomanie, les effets sur la santé mentale de l'usage nocif de l'alcool, la neuropsychologie des troubles mentaux, la neuro-imagerie de la dépression chez les personnes âgées, l'apparition tardive de la psychose et l'évaluation, le traitement et la prise en charge de la démence. Éditeur de plusieurs manuels, notamment *Geriatric Psychiatry*, *Textbook of Psychiatry for Asia* et *Psychiatry for Medical Students*. Prix d'honneur des cliniciens, Université de médecine de Beijing, et Prix d'innovation et de création, Union médicale professionnelle de Beijing (2004). Membre du Groupe d'experts du Service chargé des analgésiques et des

sédatifs de la State Food and Drug Administration (depuis 2000). Évaluateur de l'efficacité des centres de traitement à la méthadone. Responsable d'un projet de suivi du fonctionnement neurocognitif et mental des patients porteurs du VIH/sida suite à l'abus de drogues par injection intraveineuse.

Membre de l'Organe international de contrôle des stupéfiants (depuis 2007). Membre du Comité permanent des évaluations (depuis 2007).

L'Organe international de contrôle des stupéfiants

L'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS) est un organe de contrôle indépendant et quasi judiciaire, créé par traité, qui est chargé de surveiller l'application des traités internationaux relatifs au contrôle des drogues. Il a eu des prédécesseurs créés par les précédents traités relatifs au contrôle des drogues dès l'époque de la Société des Nations.

Composition

L'Organe se compose de 13 membres élus par le Conseil économique et social, qui siègent à titre personnel et non en qualité de représentants de leur pays (pour la composition actuelle, se reporter à l'annexe II de la présente publication). Trois membres ayant une expérience dans les secteurs de la médecine, de la pharmacologie ou de la pharmacie sont choisis sur une liste de personnes désignées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et 10 membres sur une liste de personnes désignées par les gouvernements. Les membres de l'Organe doivent être des personnes qui, par leur compétence, leur impartialité et leur désintéressement, inspirent la confiance générale. Le Conseil prend, en consultation avec l'OICS, toutes les dispositions nécessaires pour que celui-ci puisse s'acquitter de ses fonctions en toute indépendance sur le plan technique. L'OICS a un secrétariat chargé de l'aider dans l'exercice de ses fonctions en matière d'application des traités. Le secrétariat de l'OICS est une unité administrative de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime mais, pour les questions de fond, il en réfère exclusivement à l'Organe. L'OICS collabore étroitement avec l'Office dans le cadre des arrangements approuvés par le Conseil économique et social dans sa résolution 1991/48. Il collabore également avec d'autres organismes internationaux qui s'occupent aussi du contrôle des drogues. Au nombre de ces organismes figurent non seulement le Conseil et sa Commission des stupéfiants, mais aussi les institutions spécialisées des Nations Unies compétentes en la matière, en particulier l'OMS. L'Organe coopère en outre avec des organismes qui n'appartiennent pas au système des Nations Unies, en particulier l'Organisation internationale de police criminelle (Interpol) et l'Organisation mondiale des douanes).

Fonctions

Les fonctions de l'OICS sont énoncées dans les instruments internationaux suivants: Convention unique sur les stupéfiants de 1953, telle que modifiée par le Protocole de 1972; Convention de 1971 sur les substances psychotropes; et Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes de 1988. En gros, les fonctions de l'OICS sont les suivantes:

- a) En ce qui concerne la fabrication, le commerce et l'usage licites des drogues, l'OICS, agissant en coopération avec les gouvernements, s'efforce de faire en sorte que les stupéfiants requis à des fins médicales et scientifiques soient disponibles en quantités suffisantes et d'empêcher le détournement des stupéfiants des sources licites vers les circuits illicites. L'OICS surveille également la façon dont les gouvernements contrôlent les produits chimiques utilisés dans la fabrication illicite des drogues et les aide à prévenir le détournement de ces produits vers le trafic illicite;
- b) En ce qui concerne la fabrication, le trafic et l'usage illicites des drogues, l'OICS met en évidence les lacunes qui existent dans les systèmes de contrôle national et international et contribue à y remédier. Il est également chargé d'évaluer les produits chimiques utilisés dans la fabrication illicite des drogues, afin de déterminer s'il y a lieu de les placer sous contrôle international.

Pour s'acquitter des tâches qui lui sont imparties, l'OICS:

- a) Administre le régime des évaluations pour les stupéfiants et un système volontaire de prévisions pour les substances psychotropes et surveille les activités licites relatives aux drogues à l'aide d'un système de rapports statistiques, pour aider les gouvernements à réaliser, notamment, un équilibre entre l'offre et la demande;
- b) Suit et appuie les mesures prises par les gouvernements pour prévenir le détournement de substances fréquemment utilisées dans la fabrication illicite de stupéfiants et de substances psychotropes et évalue les substances de ce type afin de déterminer s'il y a lieu de modifier le champ d'application des Tableaux I et II de la Convention de 1988;
- c) Analyse les renseignements fournis par les gouvernements, les organes de l'ONU, les institutions spécialisées ou d'autres organisations internationales compétentes, pour veiller à ce que les dispositions des traités internationaux relatifs au contrôle des drogues soient dûment appliquées par les gouvernements, et recommande les mesures correctives qui peuvent paraître nécessaires;
- d) Entretient un dialogue permanent avec les gouvernements pour les aider à s'acquitter des obligations qui leur incombent en vertu des traités internationaux relatifs au contrôle des drogues et recommande à cette fin, le cas échéant, qu'une assistance technique ou financière leur soit fournie.

L'OICS est chargé de demander des explications en cas d'infraction apparente aux traités, de proposer aux gouvernements qui n'en appliquent pas entièrement les dispositions, ou rencontrent des difficultés à les appliquer, les mesures propres à remédier à cette situation et de les aider, s'il y a lieu, à surmonter ces difficultés. Si, toutefois, l'OICS constate que les mesures propres à remédier à une situation grave n'ont pas été prises, il peut porter le problème à l'attention des parties intéressées, de la Commission des stupéfiants et du Conseil économique et social. En dernier recours, les traités autorisent l'OICS à recommander aux parties de cesser

d'importer ou d'exporter des drogues, ou les deux, en provenance ou à destination du pays défaillant. En toutes circonstances, l'OICS agit en étroite collaboration avec les gouvernements.

L'OICS aide les administrations nationales à s'acquitter de leurs obligations en vertu des conventions. Pour ce faire, il propose des séminaires et des stages de formation régionaux à l'intention des administrateurs nationaux chargés du contrôle des drogues.

Rapports

En vertu des traités internationaux relatifs au contrôle des drogues, l'OICS doit établir un rapport annuel sur ses activités. Ce rapport, dans lequel est analysée la situation mondiale en matière de contrôle des drogues, permet aux autorités nationales d'actualiser leur connaissance des problèmes qui se posent ou risquent de se poser et qui sont de nature à compromettre la réalisation des objectifs des traités internationaux relatifs au contrôle des drogues. L'OICS appelle l'attention des gouvernements sur les lacunes et les insuffisances constatées dans le domaine du contrôle national et de l'application des traités. En outre, il suggère et recommande des améliorations aux niveaux international et national. Le rapport est fondé sur les renseignements communiqués par les gouvernements à l'OICS, aux entités du système des Nations Unies et aux autres organisations. Il utilise aussi des informations fournies par l'intermédiaire d'autres organisations internationales, telles qu'Interpol et l'Organisation mondiale des douanes, ainsi que des organisations régionales.

Le rapport annuel de l'OICS est complété par des rapports techniques détaillés qui présentent des données concernant les mouvements licites de stupéfiants et de substances psychotropes utilisés à des fins médicales et scientifiques et l'analyse par l'OICS de ces données. Ces données sont nécessaires au bon fonctionnement des mécanismes de contrôle des mouvements licites de stupéfiants et de substances psychotropes, de façon à éviter qu'ils ne soient détournés vers les circuits illicites. De plus, en vertu des dispositions de l'article 12 de la Convention de 1988, l'OICS fait rapport chaque année à la Commission des stupéfiants sur l'application dudit article. Ce rapport, qui fait état des résultats du contrôle des précurseurs et des substances chimiques fréquemment utilisés dans la fabrication illicite de stupéfiants et de substances psychotropes, est également publié comme supplément au rapport annuel.

Depuis 1992, le premier chapitre du rapport annuel est consacré à un problème précis relatif au contrôle des drogues, au sujet duquel l'OICS présente ses conclusions et recommandations afin de contribuer aux discussions et aux décisions en matière de contrôle des stupéfiants sur le plan national, régional et international. Les thèmes ci-après ont été traités dans les rapports annuels antérieurs:

- 1992: Légalisation de l'utilisation non médicale des drogues
- 1993: Importance de la réduction de la demande
- 1994: Évaluation de l'efficacité de traités internationaux relatifs au contrôle des drogues
- 1995: Priorité à la lutte contre le blanchiment de l'argent
- 1996: L'abus des drogues et le système de justice pénale
- 1997: Comment prévenir l'abus des drogues dans un environnement propice à la promotion des drogues illicites?
- 1998: Contrôle international des drogues: passé, présent et avenir
- 1999: Vaincre la douleur
- 2000: Surconsommation des substances pharmaceutiques placées sous contrôle international
- 2001: Les défis en matière de répression antidrogue à l'ère de la mondialisation et des nouvelles technologies
- 2002: Les drogues illicites et le développement économique
- 2003: Drogues, criminalité et violence: impact au microniveau
- 2004: Intégration des stratégies de réduction de l'offre et de la demande: au-delà d'une approche équilibrée
- 2005: Développement alternatif et moyens de subsistance légitimes
- 2006: Drogues placées sous contrôle international et marché non réglementé
- 2007: Le principe de proportionnalité et les infractions liées à la drogue

Le chapitre premier du rapport de l'OICS pour 2008 est intitulé " Les conventions internationales relatives au contrôle des drogues: histoire, réussites et défis".

Le chapitre II analyse le fonctionnement du système de contrôle international des drogues en se basant essentiellement sur les renseignements communiqués directement par les gouvernements à l'OICS conformément aux traités internationaux relatifs au contrôle des drogues. L'accent est mis sur le contrôle à l'échelle mondiale de toutes les activités licites relatives aux stupéfiants, aux substances psychotropes et aux substances chimiques utilisées dans la fabrication illicite des drogues.

Le chapitre III présente certaines des grandes tendances en matière de trafic et d'abus de drogues et les mesures prises par les gouvernements pour appliquer les traités internationaux relatifs au contrôle des drogues en s'attaquant à ces problèmes. Des observations concrètes sont formulées au sujet de l'état du contrôle des drogues dans chacun des pays où une mission ou une visite technique de l'OICS a eu lieu.

Le chapitre IV contient les principales recommandations adressées par l'OICS aux gouvernements, à l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, à l'OMS et aux autres organisations internationales et régionales compétentes.